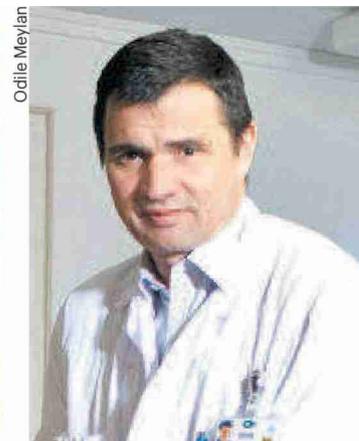




Le CHUV ne croit pas aux promesses du Baclofène

Alcoolisme Les annonces concernant l'efficacité du médicament ne convainquent pas Jean-Bernard Daepfen, chef du service d'alcoologie.



Odilie Meylan

«Des dizaines de patients appellent pour en réclamer, alors que l'efficacité n'est pas prouvée»

Jean-Bernard Daepfen, chef du service d'alcoologie du CHUV

Le Baclofène n'est pas remboursé en Suisse, mais bénéficie d'une autorisation temporaire en France. Eric Beracassat/AFP

Christophe Passer

Christophe.Passer@lematindimanche.ch

«De l'espoir pour des millions d'alcooliques», a lancé Darius Rochebin au 19 h 30. «Des études montrent l'efficacité du Baclofène», titrait le quotidien *Le Monde*, au début du mois. Mais cet enthousiasme n'est pas celui de tous les spécialistes: «J'ai été très surpris de la façon dont les résultats des études sur le Baclofène ont été annoncés», explique Jean-Bernard Daepfen, chef du service d'alcoologie du Centre hospitalier universitaire

vaudois (CHUV), à Lausanne. «Et, depuis, des dizaines de patients appellent pour en réclamer, alors qu'aucune efficacité n'est démontrée.»

Dans le milieu de la lutte contre l'alcoolisme, le Baclofène est devenu un serpent de mer. Cette molécule, synthétisée pour la première fois en Suisse au début des années 1960, était, au départ, destinée à la relaxation musculaire. Mais depuis une quinzaine d'années, et la

médiatisation du médecin français Olivier Ameisen (alcoolique lui-même, il s'était soigné en s'administrant de fortes doses de Baclofène), son efficacité dans le traitement de l'alcoolisme fait l'objet de controverses. En Suisse, où environ 250 000 personnes sont considérées comme alcoolodépendantes, il n'est pas remboursé par les assurances. En France, il bénéficie cependant, depuis quelques années, d'une recom-



Le Matin Dimanche
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 123'806
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006
Page: 9
Surface: 55'628 mm²

mandation temporaire d'utilisation (RTU), en attendant des tests plus probants.

Début septembre, pas moins de quatre études sur le Baclofène et l'alcool ont ainsi été présentées lors d'un congrès à Berlin. «On a raconté et transmis dans les médias que les résultats étaient encourageants, mais en y regardant de près, pas du tout», explique le professeur Jean-Bernard Daeppen. Une étude allemande, une étude hollandaise, une française, dite Bacloville, et enfin – la plus importante – l'étude ALPADIR, également réalisée en France, se sont empilées devant les spécialistes.

Résultats décevants

«ALPADIR, méthodologiquement, est de loin la plus incontestable. Deux groupes d'environ 150 patients ont été traités durant 20 semaines, soit avec un placebo, soit avec du Baclofène, en respectant tous les critères de la méthode dite en double aveugle», souligne le professeur. Problème: à l'arrivée, il n'y a aucune différence significative entre les deux groupes. «Ces résultats ont mis presque deux ans avant d'être dévoilés.

Et à mon avis, c'est bien parce qu'ils s'avèrent, en fait, très décevants.»

Nombreux étaient en effet ceux qui pensaient qu'ALPADIR pourrait permettre de clarifier la situation de ce médicament censé avoir une action décisive, notamment sur le «craving», c'est-à-dire l'envie, l'appétence à l'alcool. Les patients débutaient l'étude en étant abstinents, et les doses de Baclofène devaient les faire tenir dans cette situation, ou du moins faire diminuer leur consommation. Au bout des 20 semaines, seuls 11,9% des sujets traités avec du Baclofène étaient demeurés abstinents, contre 10,5% des patients qui prenaient un placebo: la différence est médicalement insignifiante. Même constat pour ce qui concerne la diminution de la consommation: elle est à peine plus notable chez ceux qui ont pris du Baclofène. Seul point positif: les effets secondaires constatés (le Baclofène produit notamment des phénomènes de somnolence) n'ont pas été alarmants.

Pour Jean-Bernard Daeppen, qui participait lui-même à la surveillance d'ALPADIR, cela «dé-

montre que, pour le moment, imaginer traiter l'alcoolisme avec ce médicament n'est pas justifié». Et les trois autres études? «Les différences de rigueur et de méthodologie sont fortes. Le nombre de patients, abstinents ou non, la façon dont ils étaient suivis, tout cela était trop différent, et donne des résultats aléatoires ou peu pertinents.»

Pourtant, d'autres médecins continuent d'y croire. A Genève, le Dr Pascal Gache, plus fervent alcoologue romand prescripteur du Baclofène, persiste: «Je suis d'accord avec le Pr Daeppen sur les mauvais résultats d'ALPADIR. L'étude hollandaise ne donne pas non plus de résultats probants. Mais les deux autres, l'allemande et Bacloville, ont démontré une bien plus grande efficacité du Baclofène.»

Comment l'explique-t-il? «Je le répète sans cesse: l'important c'est la dose. les deux études qui donnent de mauvais résultats autorisaient un plafond de 180 mg par jour. Les deux qui marchent mieux laissaient monter jusqu'à 270, voire 300 mg: l'efficacité est alors bien meilleure.» La polémique sur le Baclofène est donc partie pour durer. ●